

Pour une typologie des textes :
Contrat et besoins spécifiques de la traduction
Said-Belarbi Djelloul
Université de Tlemcen

Le temps écoulé depuis l'avènement de la mondialisation qui fond les espaces géographiques, converge les nations et se confirme en tant que pièce maîtresse des échanges parlés ou écrits d'idées ou d'informations est indubitablement le temps de la traduction, et ce dans toutes les disciplines de la communication entre les individus.

En effet, le transfert à la fois rapide et exact des différents résultats de recherche est de la plus haute utilité pour la science et la technique de tous les pays : non seulement elles provoquent et donnent des pulsions, mais elles constituent déjà un domaine portant des indications particulières, spécialisées, de l'activité ou de la connaissance en perspective.

A l'instar de la politique internationale, qui fait des années durant très largement appel aux traducteurs et aux interprètes, les congrès inter-régionaux réunissant les milieux économiques, industriels et scientifiques recourent davantage aux services de ces médiateurs de la communication. Enfin la traduction, considérée comme le maillon de la communication, joue un rôle de premier degré dans les échanges entre les peuples.

Cette conjoncture commande d'accorder une attention toute particulière non seulement à l'activité traduisante mais

surtout à la qualité des produits de traduction. Cependant ce n'est pas le seul argument qui plaide en faveur d'un travail approfondi sur la typologie des textes : il y a un constat : On réalise et on publie souvent des produits de traductions qui laissent à désirer. Des critiques plus nombreuses et mieux fondées pourraient générer une demande de traductions meilleures. De surcroît, un intérêt pédagogique à préparer l'itinéraire à des méthodes pertinentes en matière de traduction de qualité est aussi efficace qu'intéressant pour élargir l'horizon tant linguistique qu'extralinguistique des critiques eux-même. Enfin la nécessité d'approfondir la question de la catégorie des types de texte, leurs possibilités d'intervenir au moment voulu pour un éventuel besoin spécifique à la traduction.

En effet, certaines observances donnent une interprétation arbitraire qui ne tient pas compte de la réalité textuelle faute de s'appuyer sur des connaissances perverses de ce qu'est le processus de traductions.

Le travail, que voici, se propose en premier lieu d'élaborer des critères objectifs et pertinents en fonction desquels on pourra mettre en place un fil conducteur à travers lequel notre exposé s'appuie durant l'extension de notre recherche.

Il convient donc de formuler des objectifs généraux concernant les exigences susceptibles d'être posées à l'égard d'une terminologie : définir les mots-texte, typologie, typologie des textes. Il apparaît alors que ces prétentions varient selon le type de textes et selon le genre de textes. Et puisque cette variante se propose comme une devanture à bien la discerner vis-à-vis d'une opération traduisante, qu'en est-il

donc de la caractérisation de ces textes aux besoins de la traduction ?

Les pages qui suivent tenteront de synthétiser l'exposé des questions posées pour formuler un constat assez large sur : une typologie des textes est- elle un choix pertinent pour une qualité de traduction ? Sans être pour autant un spécialiste en la matière, ni trop pointilleux, on souhaitera que cet exposé sera une simple réflexion additionnelle au champ traductionnel.

Traduire la science ou la technique a toujours été une entreprise complexe quant à ses a priori linguistiques en général et sa terminologie en particulier. Face à ce colossal écueil, le traducteur doit s'escrimer toutes les entraves possibles liées étroitement au domaine du sens des concepts, des vocabulaires, des nomenclatures inédites faisant peut être encore l'objet de débats.

Au passage, le traducteur se voit confronter à une pléthore de textes où chacun renferme en lui un foisonnement linguistique qui taraude jusqu'à aujourd'hui tout traducteur. Cette mouvance textuelle nous oblige par voie de conséquence à définir quelques concepts à savoir : **c'est quoi une typologie de textes ?**

I- Définition par opposition au contexte, cotexte, hors-texte, hypertexte, le ROBERT définit le texte :

« Les termes, les phrases qui constituent un écrit ou une œuvre. Un écrit considéré dans sa rédaction originale est authentique. Page, fragment d'une œuvre »⁽¹⁾.

Professeur en sciences du langage, CATHERINE KERBRAT-ORECCHIONI définit le texte qu' « il n'est pas une entité énonciative homogène. Il se présente en général comme une

succession, ou un emboîtement selon les cas, d'isotopies énonciatives, qui s'opposent les unes aux autres par la nature et/ou la modalité d'inscription de L dans l'énoncé »⁽²⁾.

A/ CONSTAT :

L'apport des définitions au terme " texte " que ce soit dictionnaire ou linguistique tient essentiellement à ce qu'elles considèrent sa fonction de façon beaucoup plus détaillée.

Deux remarques à propos de ces définitions. D'abord la distinction entre fonction cardinale du texte et catalyse du texte. Le niveau restreint de l'explication dictionnaire est une catalyse par rapport au niveau supérieur. Le dictionnaire propose un sens plus ou moins figé hors contexte. Cela suppose que cet outil pédagogique en l'occurrence le dictionnaire ne peut proposer qu'une définition qui sera manie de l'infinie. On retiendra donc que l'aspect définitoire possède en lui une référence statique qui ne peut pas aller au-delà de la forme statique c'est-à-dire s'expliquer en sémantique restreint. Le terme garde sa signification en un terrain clos d'interprétation pour accéder à son vrai sens. Il convient cependant de se demander s'il entre dans les attributions d'User un outil pareil lors d'une opération traduisante. Cette interrogation indirecte fonde le postulat suivant : En traduction, le dictionnaire devait être pratiqué qu'au moment d'une phase monolingue c'est-à-dire vérifier une terminologie intralingue pour s'assurer qu'elle est plus ou moins saisie pour essayer dans la mesure du possible de disposer de critères objectifs et pertinents lors du passage à la traduction qui se manifeste tel

un processus bipolaire. Il convient de distinguer également que le dictionnaire définit le terme "texte" dans sa catégorie descriptive recevant sa signification en tant qu'explication voire une paraphrase qui emprunte le contenu sémantique et non sensique. Il va de soi que tout terme qui s'applique ainsi se vide de sens authentique désignant en quelque sorte un signifiant sans signifié. Et pour reprendre Benveniste « un terme hors du discours effectif n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept »⁽³⁾.

Cependant la perspective sémasiologique présentée par C. k. ORECCHIONI pour définir le terme "texte" est tout aussi autre et pertinent. De façon très large on peut opposer la proposition dictionnaire à celle du linguiste.

En effet la perception du linguiste vis-à-vis de la langue (terme) insiste sur les points qui prêtent à de fréquences spécialisées. Notre linguiste en l'occurrence C. k. ORECCHIONI a défini le terme "texte" dans sa formulation dynamique non pas telle une texture construite en charpente typographique et forme structurale mais comme le mécanisme d'engendrement d'un texte vêtu d'une énonciation selon une situation de communication donnée : Il revient donc au linguiste d'identifier, décrire et structurer l'ensemble de ces faits énonciatifs c'est-à-dire de faire l'inventaire de leurs supports signifiants et de leurs contenus signifiés pour enfin élaborer une grille éventuelle permettant de les classer en plusieurs catégories et par la même leur adapter le privilège d'un modèle près à être exploiter durant un parcours didactique en la matière.

On peut alors se demander dans quelle mesure l'énonciation, au terme d'une telle évolution s'oppose encore au texte (énoncé). On doit signaler par voie de conséquence

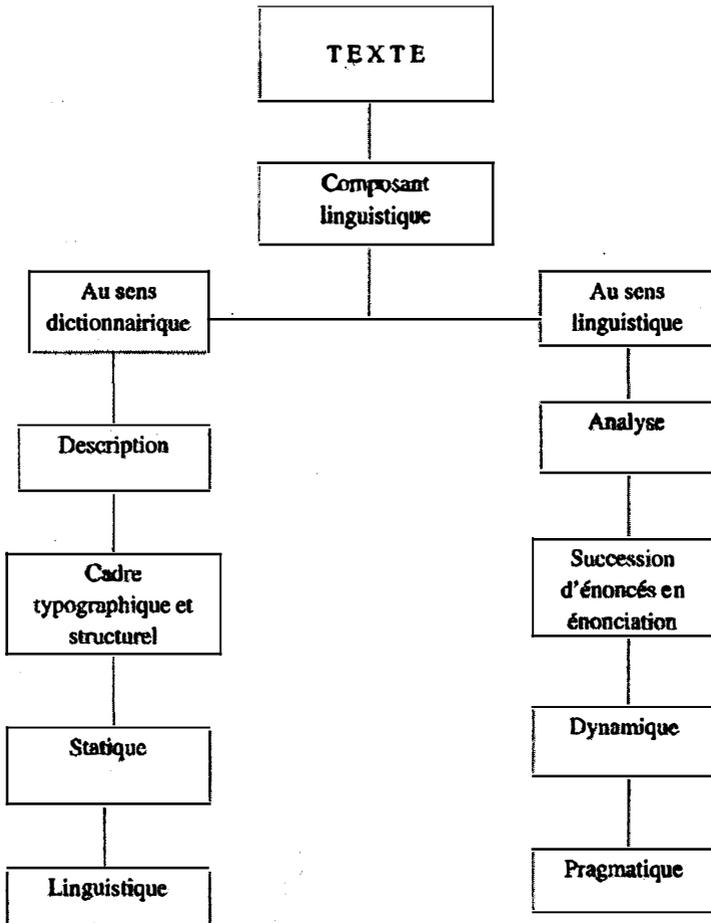
que le texte en tant que texture reste figé, statique cependant son dynamisme prend place en sa pragmatique suivant toujours le canevas de sa situation de communication. Un texte qui bouge dans sa dimension pratique sera un texte vivant qui fait vivre ses actions. Un texte n'est pas uniquement une production grammaticale ; il doit dépasser la frontière de l'énoncé en tant que tel afin d'être conçu comme un acte de production de signifiants drapé de plusieurs unités de sens trouvant leur place via un pragmatisme dénué de toutes ambiguïtés dans lequel se détermine son appartenance à telle ou telle rubrique. La raison pour la quelle ANSCOMBRE et DUCROT « accordent au texte sa vraie nature dans l'activité langagière exercée par celui qui parle ou écrit au moment où il parle ou il écrit »⁽⁴⁾.

Ainsi, on vient d'essayer de montrer qu'à partir de sa valeur originelle, le texte subit deux types de glissement sémantique dont l'un nous semble statique, inerte et réduit au niveau typographique et structural cependant le second nous paraît inéluctable grâce à son dynamisme qui permet un champ d'investigation de bon aloi en linguistique.

Au terme de cette double distorsion du concept (texte), il nous semble à nos yeux se dessiner une tentative de repérage et de description pour une éventuelle classification de textes de quelque nature et de quelque niveau qu'ils soient et qui fonctionnent comme indices pour les inscrire dans une typologie donnée de telle manière à bien les répertories selon des formes linguistiques traduisant effectivement cette appropriation de son propre type.

Après avoir tenté d'expliquer ce concept à savoir le mot "texte" à partir de deux définitions : dictionnaire et linguistique, on propose en revanche une schématisation

représentant un modèle chargé de décrire le texte en tant que composant linguistique :



Après cette tentative de clarification des différents sens que peut prendre le mot "texte" tant linguistiquement que

dictionnaire, revenons-en à définir l'expression « type de texte » pour repérer les repaires énoncifs de cette formulation qui est dite autrement aussi « forme de discours ». Selon le dictionnaire ENCARTA C. R 2002-2009 du dictionnaire de typologie sur le web « le type de texte ou forme de discours se définit en tant qu'un texte en fonction de son organisation. Le type de texte dépend de l'intention de l'auteur (raconter, décrire, expliquer, défendre un point de vue, proposer une action...) on peut identifier un type de texte grâce à ses principales caractéristiques.

Remarque : Différents types de textes peuvent parfois se combiner au point qu'il devient difficile de les distinguer : Argumentatif- Descriptif- Explicatif- Injonctif- Narratif »⁽⁵⁾.

A l'instar d'autres théoriciens, KATHARINA REISS distingue trois grandes dimensions textuelles susceptibles de prendre en ligne de compte les paramètres d'une critique objective sur la traduction proprement dite.

« ce type de textes se répartit en plusieurs genres : les textes pragmatiques (informatifs, incitatifs) et les textes littéraires (expressifs) où chaque genre se rattache à une dimension et une fonction de la langue »⁽⁶⁾.

Dans le même sens, CATHERINE KERBRAT-ORECCHIONI définit le type de texte « comme une constellation de propriétés spécifiques, que l'on peut appeler des « typologèmes » et qui relèvent d'axes distinctifs hétérogènes (syntaxiques, sémantiques, rhétoriques, pragmatiques, extralinguistiques). Seuls nous intéressent ici les typologèmes qui relèvent de l'axe des modalités énonciatives »⁽⁷⁾.

Par ailleurs, HANS J. VERMEER faisant partie à l'approche fonctionnelle connue sous le nom de

“Skoposthéorie” définit à son tour que « le type de texte est comme un processus de communication pragmatique dans lequel le texte peut avoir un but, une fonction »⁽⁸⁾.

Enfin, PETER NEWMARK lui semble possible d’identifier « le type de texte selon certains critères énoncifs qui mettent en évidence le genre du texte de publicité, de propagande, le texte persuasif ou critique, les avis, les instructions »⁽⁹⁾.

Au même titre que les premiers concepts et leurs définitions, le terme “typologie” doit être également mis en exergue via une définition pure afin d’établir un point de vue sur la typologie textuelle associé au domaine de la critique de la traduction qui vise à reproduire en langue d’arrivée un texte cohérent, fonctionnel équivalant au texte de départ.

Selon la définition tirée du dictionnaire WWW.le. Dictionnaire. Com (internet) « la typologie, nom féminin étude des éléments d’un ensemble donné pour y déterminer des types »⁽¹⁰⁾.

B/ CONSTAT

Que faut-il entendre par cette mosaïque définitoire au sujet de la typologie textuelle ?

Il ressort, nous semble-t-il, de ce répertoire que chaque type de texte devait être assorti de la proposition d’une pragmatique meilleure.

Un type de texte revendique derechef que les textes choisis doivent être faits en catégories et assortis avec une tâche fonctionnelle.

Choissant cette répartition textuelle, l’ensemble de ces théoriciens veulent à juste titre ouvrir la voie à des études approfondies pour le développement d’une science de la

traduction. Une nouvelle lumière vient se jeter sur les variations des textes et d'en établir des catégories.

Mentionnons HANS. J. VERMEER, K. REISS, C.K. ORECCHIONI, et d'autres cités au préalable se penchent sur ce nouveau processus de recherche en traduction. On remarque donc un changement de ton dans l'observance de la traduction via les définitions avancées par ces différents théoriciens.

Des années durant, plusieurs approches essayèrent de résoudre le problème philosophique portant sur la nature du sens mais en vain. Mais aujourd'hui la traductologie se préoccupe davantage de la façon dont le sens se déplace. Elle devient une discipline caractérisée par une ouverture beaucoup plus dynamique ayant comme propension la typologie des textes. La raison pour laquelle, les théoriciens cités ci-dessus ont établi une typologie monolithique où chaque type aura une fonction particulière. Donc la nature du texte détermine la nature de la traduction. Et à partir du moment où chaque texte se définit par sa nature, chaque méthode de traduction se verrait particulière également.

Avec cette catégorisation textuelle proposée par nos théoriciens, on voit que la traduction en général et la traduction spécialisée en particulier change de destination au sens traductologique. Une nouvelle dimension commence à se dessiner en filigrane vis-à-vis de la traduction et ses méthodes. Cette proposition de typologie textuelle associée à une fonction particulière vient dénoncer un défi théorique auquel les spécialistes en la matière veulent à juste raison dépasser les limites pragmatiques afin de prendre en ligne de compte le plan particulier du discours et non pas le plan de la langue.

Cette marque d'évolution importante en traductologie, notamment en Allemagne, a été scène du développement des théories dites fonctionnalistes, axées surtout vers les types de textes et les fonctions du texte.

Ainsi les types de textes informatifs, incitatifs, expressifs, de propagande, d'avis, ou persuasifs....pourraient se réunir selon une sphère monolithique susceptible d'être analysée selon lequel tout type sera assujéti à une méthode de traduction particulière pour avoir un but, un objectif particulier. Il est à remarquer que selon la théorie fonctionnaliste l'action, le but, l'objectif d'un type de texte à un autre peut être différent par rapport aux autres types. Ainsi VERMEER précise que « le texte de départ et le texte d'arrivée peuvent différer considérablement l'un de l'autre, non seulement dans la formulation et la distribution du contenu, mais aussi dans leurs buts respectifs, lesquels déterminent la façon dont le contenu est arrangé »⁽¹¹⁾.

On peut ainsi déduire que si un type de texte est appelé à donner un but, un objectif ou une action, à son tour, la traduction de ce type de texte est condamnée à contribuer aux mêmes effets.

La dimension catégorielle des différents textes oblige par voie conséquence le traducteur à suivre inéluctablement le plan du discours du texte selon son type afin de bien négocier son principe pragmatique. Au risque d'avoir une traduction qui laisse à désirer, le traducteur se voit donc dans l'obligation de baliser son type de texte à traduire pour le draper d'un but, d'une fonction, d'une forme particulière.

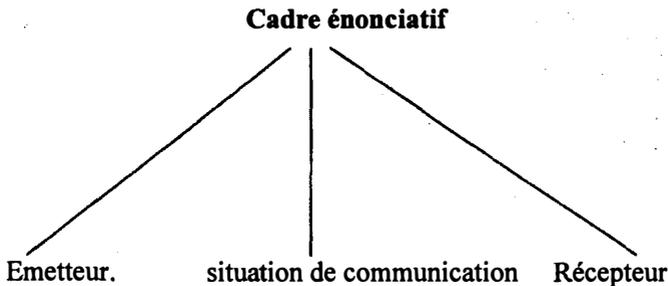
Devant cette hétérogénéité textuelle, le traducteur va connaître, certes, une double question de traduire. Une fois

qu'il connaît la fonction du texte d'arrivée et les attentes de son lectorat, il n'a plus à se soucier de la question de l'écriture de son discours (pragmatique).

II- Caractérisation des textes aux besoins de la traduction :

Dés lors que l'on s'intéresse au type de textes, c'est-à-dire au type de discours, il devient indispensable de la considérer comme un processus interactif et de tenter de voir comment fonctionne la dynamique de l'échange. En effet cet échange doit obéir de toute évidence à certaines règles spécifiques de la situation de communication.

Toutes nos considérations précédentes pourraient en effet y être reversées, dont la fonction était précisément de dégager les procédés permettant à l'énoncé (texte) de s'enraciner dans son cadre énonciatif que constituent triplement l'émetteur, le récepteur et la situation de communication. On pourrait schématiser ceci comme :



A-Type de communication et types de textes :

Voici un inventaire assez large de textes écrits et oraux qu'on peut rencontrer dans la vie de tous les jours et dans la vie professionnelle. Il est très clair qu'ils n'obéissent pas tous aux mêmes contraintes de rédaction, donc leur énonciation se voit à chaque fois différente. De surcroît, ils ne s'adressent pas du tout au même type de public (lectorat ou destinataire). Enfin leur structure peut également subir des variations tant au niveau terminologique qu'au niveau phraséologique.

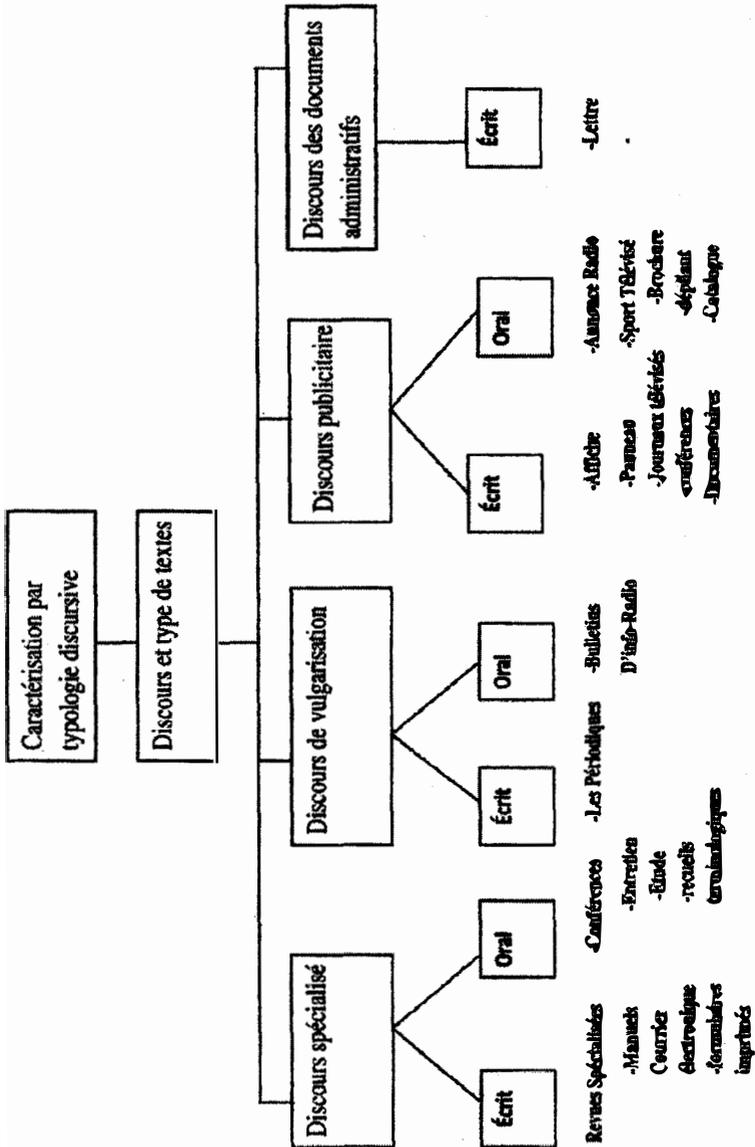
Conférence	dépliant	contrat
Reportage	débat	lettre
Entretien catalogue		rapport
Article de périodique publicité		compte-rendu
Procès-verbal d'emploi	Brevet d'invention	mode
Guide de voyage	communication	
Brochure	monographie	
Prospectus	manuel de santé	

Il est donc prépondérant de saisir la typologie discursive ou communicative du texte qu'on lit ou qu'on doit rédiger pour bien comprendre son sens dans son intégralité pour le formuler de manière idoine au but qu'on se propose.

Chaque type de texte doit endosser une fonction particulière vis-à-vis de sa situation de communication qui prend donc ici toute sa place et apparaît comme indispensable pour bien identifier le type de discours qui est développé à l'intérieur du texte (énoncé) et par conséquent pour le bien décoder.

Pour bien identifier un texte, il faudrait alors avoir recours à un certain nombre d'éléments caractérisant tout type de communication ou tout type de textes.

Voici un tableau synoptique représentant différents discours aux différents types de textes :



III- Une typologie des textes, est-elle un choix pertinent pour une qualité de traduction ?

A la lumière de ce qui a été dit précédemment on peut en effet établir quelques distinctions.

L'ensemble des théoriciens, qu'on a cités au préalable, ont excessivement sans doute centré leur réflexion sur uniquement la fonction et son type de texte. **Or peut-on parler d'un texte par exemple informatif, incitatif, descriptif ou autre qu'il est neutre c'est-à-dire affiné de tout autre discours ?**

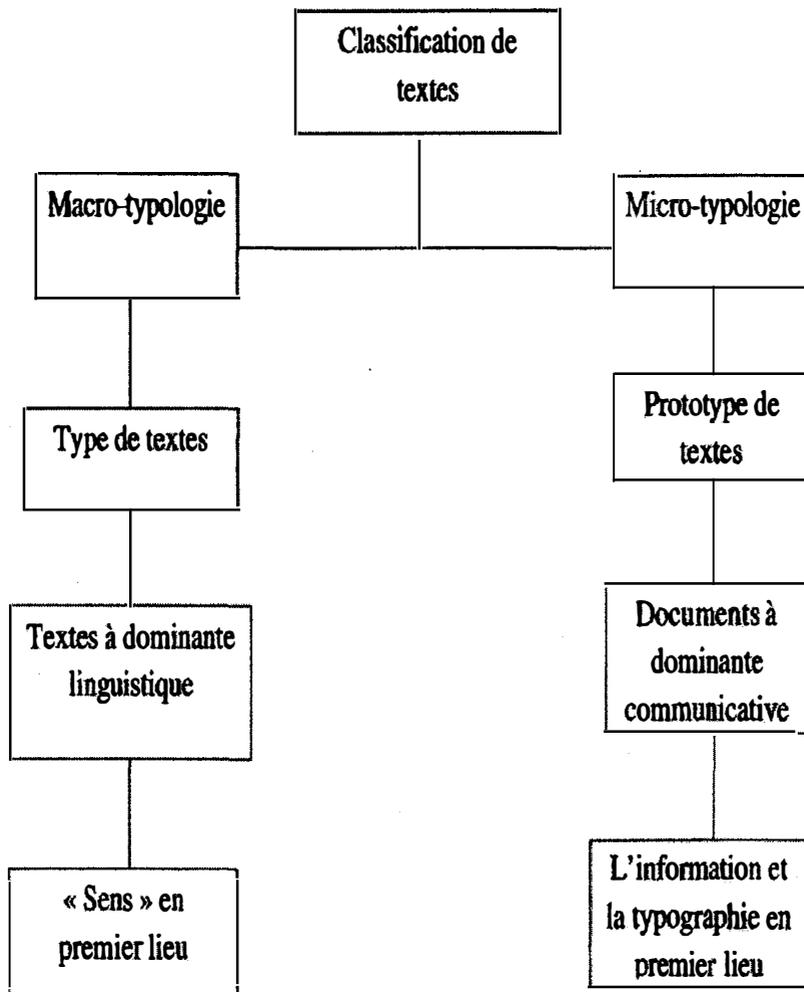
En d'autres termes, les considérations énonciatives et les crédo discursifs peuvent être utilisés comme critères concurremment à d'autres à partir du moment où le texte est hétérogène dans sa structure globale.

Dans ce cas, on peut éventuellement parler de « classification croisée ». Car différents types de textes peuvent parfois se combiner au point qu'il devient difficile voire impossible de les discerner chaque texte concret sera par conséquent caractérisé par la dominance d'un type textuel, et par l'insertion éventuelle des autres. Une notice d'emploi d'un téléviseur, par exemple, est un texte à dominante explicative, mais il y a normalement une partie descriptive liée aux touches (Boutons), une partie injonctive qui convient de faire en cas de panne ou ce qu'il est toujours déconseillé de faire et celui-ci peut compter en outre une certaine forme d'argumentation, lorsqu'on justifie les avantages d'une certaine fonction. Par conséquent, un type de texte peut manifester bien d'autres phénomènes.

Les types de textes sont très nombreux et on a donné un aperçu ci-dessus de notre exposé lorsqu'on a donné un inventaire de textes qui reste, à nos yeux, incomplet et la liste doit rester ouverte. Pour reprendre C.K ORECCHIONI, « un texte n'est pas une entité énonciative homogène. Il se présente en général comme une succession ou un emboîtement selon les cas »⁽¹²⁾. Donc ce mixage discursif nous semble l'une des difficultés majeurs pour l'exploit d'un type de texte vis-à-vis de la traduction.

Pour réduire peut être le nombre des différents types de textes afin d'aboutir à une palette minimale, il nous semble possible de parler d'une macro-typologie textuelle où le type de texte en fait partie, et d'une micro-typologie textuelle où le prototype de texte en fait partie.

C'est ainsi que la présence d'une digression ne sera pas étonnante au niveau de la typologie textuelle. Pour réduire et résumer cela, voici un schéma récapitulant nos dires :



Pour conclure, on dira que la critique de la traduction a revêti la pragmatique d'un jalon lui laissant prendre un alignement et déterminer une direction pour lui permettre à identifier les écueils éventuels qui freinent souvent l'opération traduisante. Ce balisage appelé « typologie textuelle et fruit de l'école allemande connue sous le nom de d'approche fonctionnelle s'ajoute aux différentes théories de la traduction qui ont porté leurs attentions sur la fluidité de la traduction. Le traducteur pragmatique trouve en cette théorie, un refuge plus ou moins fiable pour décider comment traduire ; autrement dit, c'est le type de textes qui, le premier, influence le choix de la méthode de traduction. Certes cette école a permis d'élargir les angles d'attaque des opérations de traduction quoique ses critères n'aient jusqu'ici été un vecteur plein en traductologie. La preuve, il n'existe toujours pas de théorie de la traduction qui soit applicable à tous les textes. **Que faire donc face au dynamisme langagier ?**

Notes :

- 1- **Le Robert, « Dictionnaire de la langue française » imprimé en France par MAURY- EUROBIRES, 2^{ème} éd 2001.**
- 2- **CATHERINE KERBRAT- ORECCHIONI, « L'énonciation » éd. Armand colin, Pais, 2002, P.179.**
- 3- **BENVENISTE E, « Problème de linguistique général » éd. Gallimard, Paris, 1974, P. 252.**

- 4- **ANSCOMBRE J.C et DUCROT O.**
« L'argumentation dans la langue » Language 42, Paris, 1976 P.27.
- 5- **Dictionnaire ENCARTA C.R, 2002-2009 du dictionnaire de typologie sur le web.**
- 6- **KATHARINA REISS, « La critique des traductions, ses possibilités et ses limites », traduit de l'allemand par Catherine Bocquet, cahiers de l'université d'Artois 23/2002, P. 43.**
- 7- **CATHERINE KERBRAT- ORECCHIONI, op. cit. P. 174.**
- 8- **HANS J. VERMEER, « Skopos and commission intranlational action » éd. Par Lawrence Venu ti, London, 200, P223 (il s'agit d'une traduction du passage anglais, é son tour une traduction de l'allemand).**
- 9- **C.F. PETER NEWMARK, « A textbook of translation, 1988 » PP.48-49.**
- 10- **Dictionnaire WWW.le.dictionnaire.Com(internet).**
- 11- **HANS J. VERMEER, op.cit., P 142.**
- 12- **CATHERINE KERBRAT- ORECCHIONI, op.cit., P180.**